

TOUJOURS LES ARNAQUES AU BOIS DE CHAUFFAGE

La crise de l'énergie et la hausse des prix des combustibles inspirent les escrocs.

Un consommateur avoue « avoir failli tomber dans le piège de l'arnaque au bois de chauffage » après avoir lu une petite annonce sur internet.

Heureusement il a appliqué les conseils à suivre face à ce genre de propositions :

- Se méfier des prix « hors marché », c'est-à-dire bien inférieurs aux prix couramment pratiqués ;
- Eviter les moyens de paiement « exotiques » (par exemple un ticket de paiement délivré par les buralistes) ;
- Ne pas donner suite aux appels identifiés comme provenant de l'étranger (alors que le bois est supposé être abattu et conditionné dans la région) ;

Rien ne vaut le paiement à la livraison : vous constatez la réalité du bois livré et vous payez en connaissance de causes.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)